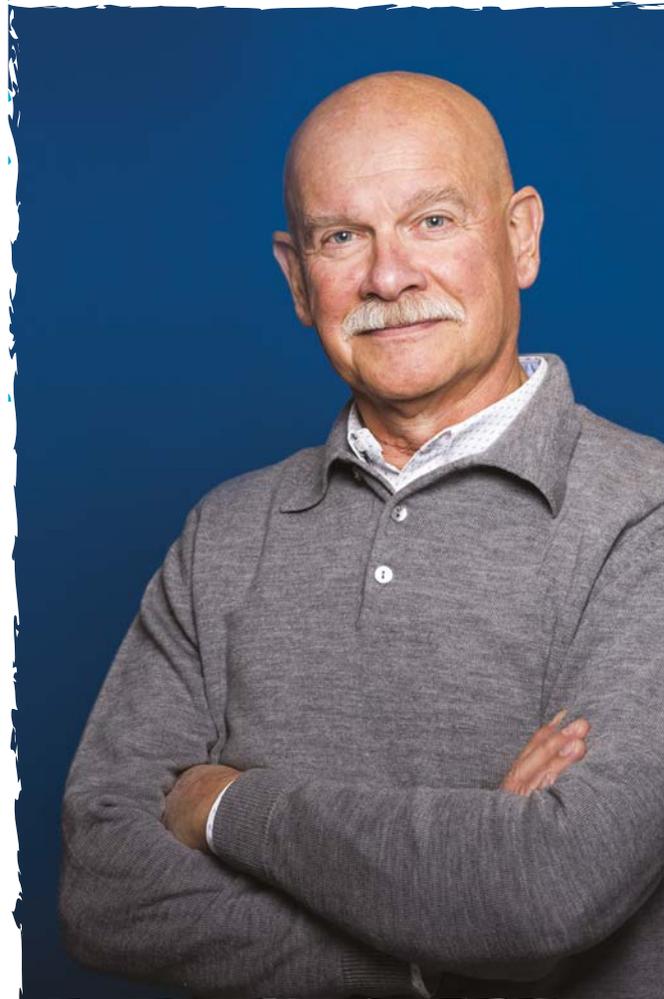




Bilan annuel 2018



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE
snc.asso.fr

L' ESSENTIEL 2018

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



2 500

BÉNÉVOLES

ONT ACCOMPAGNÉ...

4 000

CHERCHEURS D'EMPLOI DONT...

62% D'ENTRE EUX

ONT RETROUVÉ UNE ACTIVITÉ
EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT

CRÉATION D'EMPLOIS SOLIDAIRES

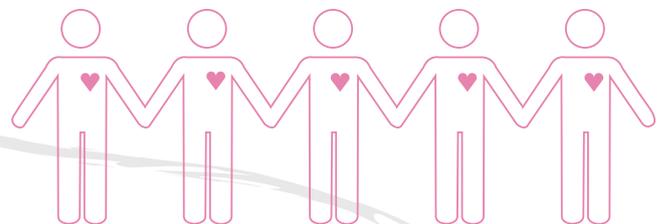


60 PERSONNES

ONT BÉNÉFICIÉ D'EMPLOIS SOLIDAIRES,
PERMETTANT...

60% D'ISSUES POSITIVES

DÈS LA FIN DU CONTRAT
GRÂCE À...



RESSOURCES

1.45 millions

D'EUROS DE DONS



LE MOT du Président

L'année 2018 s'est inscrite dans un contexte d'une rare intensité pour Solidarités Nouvelles face au Chômage : réforme de la formation professionnelle, réforme de l'assurance chômage, remaniement des aides publiques à l'embauche, évolution du Contrat Unique d'Insertion en Parcours Emploi Compétences, transformation de l'ISF en IFI et anticipation d'une baisse des dons... Malgré un léger frémissement positif des chiffres du chômage, les défis étaient nombreux pour notre association. Si certains demeurent, regardons avant tout du côté des progrès et réussites collectives que nous avons accomplis.

Tout d'abord, l'année 2018 a confirmé notre ancrage national grâce à un réseau vivant et mobilisé pour apporter aux chercheurs d'emploi l'écoute et l'accompagnement nécessaire partout sur les territoires. Après un fort déploiement territorial les années passées, nous avons entamé une phase de consolidation. L'objectif a été de doter chaque groupe, chaque bénévole, de tous les outils indispensables pour mener sa mission dans des conditions optimales au bénéfice des chercheurs d'emplois. 111 sessions de formation ont ainsi été organisées et le déploiement du nouvel outil collaboratif Partages a été accueilli positivement au sein du réseau. Ces outils sont indispensables pour permettre aux 2 500 bénévoles d'accompagner efficacement les 4 000 chercheurs d'emploi qui se tournent vers nous chaque année.

Cette présence, au plus près des réalités de terrain nous permet de nourrir les travaux de plaidoyer de SNC et d'associer les chercheurs d'emploi aux débats et décisions qui les concernent. C'est la vocation de la plateforme Expressions qui permet de recueillir le témoignage des personnes au chômage ainsi que leurs propositions d'amélioration pour le service public de l'emploi. Ce vécu et ces besoins, nous les relayons au sein des comités de liaison départementaux de Pôle emploi mais nous les portons aussi largement dans le débat public. A travers notre rapport « La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique », nous avons alerté médias, institutions et décideurs politiques, sur les enjeux de santé liés au chômage. Nous y avons formulé des propositions

concrètes pour une autre politique de santé et un groupe de travail est constitué. Partout en région, des tables rondes ont été organisées pour faire vivre ce sujet au plus près des territoires. Ensemble, nous pouvons être fiers des paroles que nous avons portées, seuls ou en compagnie d'autres acteurs de la société civile.

SNC a également poursuivi la création d'emplois solidaires pour les personnes dont la recherche d'emploi se prolonge. Malgré un contexte difficile, nous avons su maintenir un nombre d'emplois significatif avec un dispositif recentré sur l'acquisition de compétences et la réalisation d'un projet professionnel pour la personne accompagnée. Cette orientation a permis d'augmenter sensiblement la part d'issue en CDI en fin de dispositif et nous nous en réjouissons. Permettre le retour à l'emploi de celles et ceux que nous accompagnons est en effet, au cœur de notre mission et de nos préoccupations. Nous avons donc également choisi en 2018, de diversifier nos modes d'actions et nos alliances avec les entreprises. Ce choix de la diversification, sans être inhabituel à SNC, s'est renforcé avec la mise en œuvre de premières expérimentations destinées à favoriser l'intégration dans l'emploi des personnes au chômage mais aussi à faire émerger de nouvelles pratiques de recrutement. Les premiers résultats, très positifs, nous invitent à étendre ces expérimentations à tout le territoire dès 2019.

Ces progrès, n'auraient été possibles sans la solidarité de temps et la solidarité financière exprimées par les bénévoles de notre association et sans le soutien de nos donateurs et partenaires que je tiens à remercier très chaleureusement. Cet engagement à nos côtés nous a permis d'atteindre, à fin 2018, l'équilibre économique nécessaire à la poursuite de nos actions. Si les défis restent nombreux en 2019, je reste confiant : confiant dans la force de votre engagement personnel en faveur des chercheurs d'emploi et confiant dans la dynamique collective que nous savons porter au plus près des personnes et des territoires.

Gilles de Labarre

LES CHERCHEURS D'EMPLOI 5 AU COEUR DE NOS ACTIONS

Accompagner les chercheurs d'emploi	6
Recréer le lien social	8
Rapprocher de l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées par les emplois solidaires	10

NOS RESSOURCES 13 POUR AGIR

Orientations et gouvernance	14
Le mot du Délégué général	15
Un réseau bénévole engagé, qui se consolide	16
La vie du réseau	18
Les ressources de l'association	19

ENGAGÉS 21 POUR L'EMPLOI

Communication et partenariats	22
Un plaidoyer pour et avec les chercheurs d'emploi	24
Tribune libre du président	26



LES CHERCHEURS
D'EMPLOI
AU CŒUR DE
NOS ACTIONS



Accompagner, les chercheurs d'emploi

Depuis près de 35 ans, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) propose aux personnes au chômage un accompagnement humain et bienveillant grâce à un réseau de citoyens engagés. Ecouter sans juger, remettre en confiance pour relancer une dynamique de recherche d'emploi sont les bases de l'accompagnement SNC.

Le chômage : une expérience douloureuse

Perdre son emploi est une remise en cause violente de sa place dans la société. Le chômage est une expérience vécue douloureusement pour une large majorité des chercheurs d'emploi comme le révèle la première vague du baromètre SNC - Comisis & OpinionWay⁽¹⁾ sur le chômage et ses impacts. En effet, pour 7 actifs sur 10, la période de chômage impacte fortement la vie personnelle ou la vie professionnelle de manière négative. Les mots pour évoquer le vécu et le ressenti du parcours de recherche d'emploi sont sans appel : « galère », « précarité », « désocialisation », « honte » mais aussi « stress », « déprime », « solitude » et même « désespoir ».

Témoignage



Jean-Bernard,

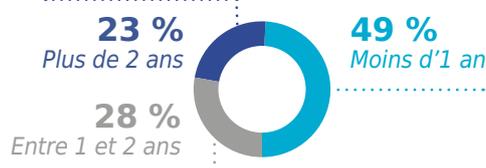
61 ans, en emploi

« Etre accompagné m'a permis de ne pas sombrer et de tenir dans les moments difficiles. La régularité et la souplesse des rencontres avec mes accompagnateurs sont d'un véritable soutien. »

Un accompagnement humain pour rompre l'isolement

C'est pourquoi SNC propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement gratuit, personnalisé et humain, basé sur l'écoute et la remise en confiance, avec le retour à l'emploi comme premier objectif. Réalisé par deux membres bénévoles de l'association, aussi longtemps que nécessaire, l'accompagnement proposé par SNC s'adresse à toute personne en recherche d'emploi qui en fait la demande, quels que soient son âge, ses qualifications ou sa durée de chômage. Ainsi en 2018, SNC a accompagné 4 000 personnes (58% de femmes et 42% d'hommes) dont 33% de cadres ou assimilés, 50% de professions intermédiaires et 17% sans qualification. Ces personnes ont connu des durées de chômage de moins d'un an (49%), comprises entre 1 et 2 ans (28%) et de plus de 2 ans (23%).

Durée de chômage des personnes accompagnées



(1) Auprès de 2 012 personnes de 18 ans et plus (hors retraités)

Une méthode efficace

Les rendez-vous d'accompagnement sont définis avec les accompagnateurs, la fréquence étant généralement de deux à quatre rencontres par mois. Ces échanges ont principalement lieu dans des espaces publics. La relation qui se crée entre chaque chercheur d'emploi et son binôme d'accompagnateurs a pour objectif de libérer la parole, d'offrir un soutien humain et de trouver des solutions concrètes vers une reprise d'activité. **Cette méthode a prouvé son efficacité. En 2018, 62% des 4 000 personnes accompagnées ont trouvé une issue positive en fin d'accompagnement.**



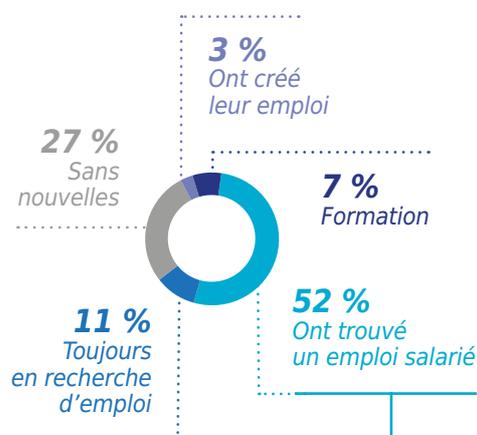
La méthode SNC

- > Un soutien personnalisé et gratuit, sans limite de durée
- > Un échange régulier et concret sur la recherche d'un emploi
- > Des ateliers et des activités pour recréer le lien et développer ses compétences

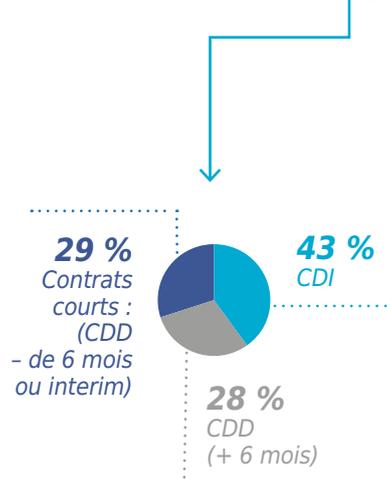
Et après l'accompagnement ?



Parmi ces 62 % :



DONT :



Recréer le lien social

Au-delà de l'accompagnement individualisé Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux personnes qu'elle accompagne des activités collectives. Ces ressources contribuent à lutter contre l'isolement des personnes au chômage en recréant le lien social ; facilitant ainsi le retour vers l'emploi.

Un accueil de qualité

Des permanences d'accueil permanence physiques, téléphonique et numérique existent partout en France. Les bénévoles prêtent une attention particulière à la qualité de l'accueil et à la rapidité de traitement des demandes des chercheurs d'emploi. Au siège de l'association, une équipe de 14 bénévoles assure une permanence téléphonique et e-mail. Cette année encore, écoute, bienveillance et réactivité ont été les maîtres mots de la permanence nationale, qui est souvent le premier contact avec l'association.

Recréer le lien grâce aux activités collectives

En complément de l'accompagnement, SNC met en place dans plusieurs villes un programme d'activités, de formations et de sorties collectives pour les personnes accompagnées. Ces activités sont l'occasion de se rencontrer et d'échanger. Animées par des bénévoles du réseau, des partenaires ou par les personnes accompagnées elles-mêmes, ces activités visent à reconstruire le lien social, à renforcer la confiance en soi, à travailler son projet professionnel ou à acquérir de nouvelles compétences. Les activités proposées sont variées et peuvent être des temps conviviaux rassemblant accompagnateurs et accompagnés, des ateliers de préparation aux entretiens de recrutement, des visites culturelles ou encore des cours d'initiation à la créativité. Aujourd'hui, la moitié des groupes du réseau SNC proposent ce type d'activités, notamment dans les grandes agglomérations (Paris, Lyon, Nantes, Rennes, Toulon, Dijon...). Ces activités se sont développées en 2018 et le seront encore davantage en 2019 afin de répondre à la demande grandissante des personnes accompagnées.



3 questions à Marie-Cécile Jouan,

bénévole et coordinatrice des activités collectives à Nantes

« Quelles activités avez-vous mis en place et pourquoi ?

A l'origine, il y a eu à la fois des demandes d'accompagnés entendues ici ou là et des envies d'accompagnateurs de travailler sur du collectif. Nous avons ensuite constitué un petit groupe de volontaires bénévoles et réuni les personnes accompagnées pour connaître leurs besoins et idées. Cela fait presque trois ans que nous nous sommes lancés, et nous en sommes très heureux !

« Quel est l'intérêt des activités collectives pour les personnes accompagnées ?

Elles permettent aux personnes accompagnées de créer du lien, de libérer leur parole et de voir qu'elle résonne chez les autres. Les activités leur permettent également de prendre conscience de leurs talents et compétences et de les mettre en partage. Les personnes que nous accompagnons sont expertes dans leurs domaines, elles ont un savoir d'usage qu'elles peuvent transmettre à leurs accompagnateurs et à leurs pairs.

« Quelles suites allez-vous donner à ces activités en 2019 ?

Depuis novembre 2018, nous avons proposé un atelier « découverte de la sophrologie » et un atelier « découverte de ses aptitudes ». Outre d'autres ateliers reprogrammés à la demande des personnes accompagnées, nous avons quelques nouveautés : un atelier pitch co-animé par une personne accompagnée et la mise en place d'un café SNC (un temps d'échanges informel entre accompagnateurs et accompagnés dans un vrai café). Nous essayons le plus possible de rendre acteurs les accompagnés : par exemple, cette année, ce sont eux qui ont pris en charge l'animation de notre soirée festive de janvier 2019. De belles idées pour se rencontrer, échanger, créer du réseau ensemble ! »



Témoignage



Philippe,

chercheur d'emploi
accompagné par SNC

« L'offre d'ateliers est vraiment intéressante. J'ai participé à des ateliers pratiques liés à la recherche d'emploi et, grâce aux conseils de mes accompagnateurs, vraiment adaptés à mes besoins. Mais il y a plus que ça. J'ai aussi pu participer à des expositions culturelles par exemple. Cela m'a permis de sortir de mon quotidien, de m'aérer l'esprit. C'est loin d'être inutile face aux situations que l'on vit lorsqu'on recherche un emploi. »

Soutien psychologique, estime de soi et lien social

L'ensemble des recherches réalisées en psychologie indique que l'expérience du chômage est souvent un traumatisme. L'emploi ne se résume pas en effet, au seul aspect financier. Il offre une organisation temporelle (horaires, jours de congé et de travail,) qui fournit des repères et permet à chaque individu de développer un sentiment d'utilité et de se sentir exister comme être social dans la société. Or être au chômage, c'est bien souvent sortir du cercle des « inclus », et entrer dans l'univers des « exclus ». La dimension de la personne comme sujet social se trouve atteinte. Le chômage met ainsi en péril de fragiles points de repères par lesquels la personne peut se sentir appartenir encore au corps social. C'est ce sentiment d'appartenance qu'il s'agit de préserver

ou de recréer avant tout. C'est pourquoi SNC a développé un réseau de psychologues pour aider chacun, lors des accompagnements, à mettre des mots sur les affects et à repérer les processus psychologiques en jeu, souvent inconscients qui viennent à se rejouer dans la relation d'accompagnement « freinant » la recherche d'emploi. SNC propose un réseau d'environ 70 psychothérapeutes cliniciens en libéral ou associatif qui interviennent auprès des bénévoles dans leur relation d'accompagnement ou bien auprès de la personne accompagnée qui en exprime le souhait en acceptant de la recevoir, sans délai d'attente et avec une participation solidaire, voire symbolique. L'expérience montre depuis plusieurs années que ce parcours avec un soutien psychologique peut permettre au chercheur d'emploi de se restaurer psychiquement. Cette reconstruction psychique contribue à retrouver une estime de soi, à sortir de l'isolement et à reconstituer un lien avec les autres. En 2018, 225 contacts et entretiens ont été conduits auprès des bénévoles accompagnateurs et 46 auprès des personnes accompagnées. 41 ont ensuite souhaité un soutien psychologique régulier.

Témoignage



Solange,

34 ans, chercheuse d'emploi
accompagnée par SNC

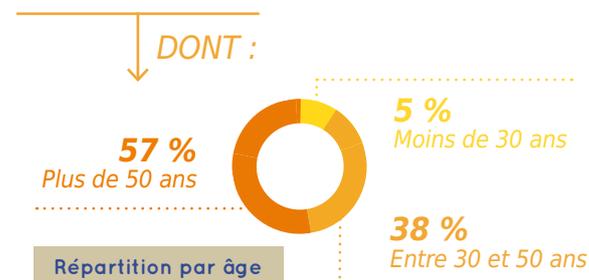
« Votre intervention me redonne confiance, c'est un lien solide sur lequel je m'appuie, on se voit régulièrement et cela me permet d'installer de la confiance. »

Rapprocher de l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées

Solidarités Nouvelles face au Chômage crée et finance des emplois solidaires pour les personnes accompagnées. En s'adaptant à leur profil et à leur projet, les emplois solidaires permettent aux chômeurs de longue durée de se repositionner sur le marché du travail, tout en aidant la structure employeuse à développer ses activités.

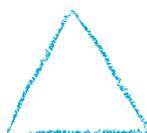
La forte baisse des aides publiques à l'embauche ces dernières années et la mise en place des Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) début 2018, ont eu de fortes incidences sur l'emploi solidaire, amenant une hausse du coût du dispositif pour SNC et la nécessité d'adapter les critères de décision. Parmi les aménagements du dispositif au cours des derniers mois, SNC a choisi de recentrer l'emploi solidaire sur l'acquisition de compétences et la réalisation d'un projet professionnel pour la personne accompagnée. Par ailleurs, le contrat initial de l'emploi solidaire a été revu à 6 mois, renouvelable une fois, avec la nécessité d'un bilan à mi-parcours.

Cette orientation a permis de maintenir la création de 60 emplois solidaires en 2018 et d'afficher un taux d'issues positives de 60% (contre 53% en 2017). La part d'issue en CDI augmente également de façon significative, passant de 7% en 2017 à 24% en 2018. Ces résultats confirment, malgré la diminution du nombre de contrats, l'impact positif des orientations choisies sur le taux de retour à l'emploi.



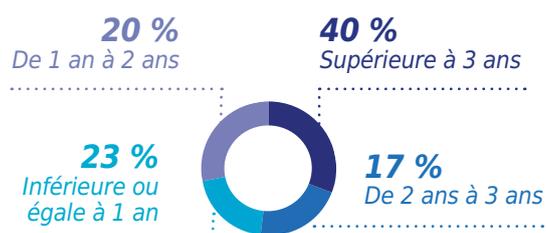
*La personne accompagnée
retrouve un travail,
en cohérence avec son projet*

*SNC finance l'emploi
solidaire de la personne
accompagnée*



*La structure
employeuse
développe son activité*

LE TRIANGLE DE LA SOLIDARITÉ



Durée de chômage avant l'ES en 2018

(1) Dont 1 coopérative, 1 ONG et 51 associations.

L'emploi solidaire : un dispositif adapté à chaque besoin

En créant des emplois solidaires, SNC permet aux personnes accompagnées d'accéder à un dispositif original, adapté à leur besoin (reprise de confiance en soi, requalification professionnelle...) et à chaque type de difficultés (parcours accidenté, chômage de longue durée, handicap...). Les demandes sont étudiées et soumises à validation du Comité d'engagement de SNC. Le retour à l'emploi est suivi par le binôme de bénévoles accompagnateurs en lien étroit avec la structure accueillante.

Un dispositif pour les personnes les plus éloignées de l'emploi

En 2018, la durée moyenne du chômage avant la prise de fonction est de 33 mois, soit 2 ans et 9 mois. L'évolution constante du nombre d'accompagné(e)s au chômage très longue durée (+ 3 ans avant l'emploi solidaire) démontre que le dispositif est de plus en plus dédié aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

S'adapter aux personnes en situation de handicap !

En 2018, 17 personnes ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Elles représentent 28 % des bénéficiaires du dispositif contre 19 % en 2017. Les emplois solidaires, parce qu'ils sont conçus sur mesure, s'adaptent à chaque situation.

Témoignage



Sylvie & Jean-Pierre,

accompagnateurs dans le groupe SNC Saint-Nazaire Presqu'île

« Les emplois solidaires sont très utiles pour redonner confiance et acquérir une expérience professionnelle. Le retour à la confiance exige du temps, de l'écoute de la bienveillance, de la compréhension, des suggestions : c'est le rôle de l'accompagnement avant et pendant l'emploi solidaire. L'expérience professionnelle est acquise durant l'emploi solidaire chez l'employeur qui accompagne la formation à l'aide d'un tuteur et met la personne en situation d'accomplir un travail. »



Gilles Q.,

58 ans, accompagné par le groupe SNC Brive-La Gaillarde

Gestionnaire de l'information et de la communication, Gilles a bénéficié d'un emploi solidaire au sein de la Société Historique et Régionaliste du Bas Limousin pour une durée de 6 mois. L'emploi solidaire s'est suivi d'un CDD, idéalement jusqu'à la retraite de Gilles, si sa santé le permet.

« Titulaire d'une maîtrise d'histoire, j'ai rencontré des difficultés récurrentes d'accès au monde du travail. De plus, de nombreux accidents de la vie m'ont pénalisé pour le retour à un emploi durable. Les dispositifs d'accompagnement proposés par Pôle-Emploi et Cap-Emploi se sont vite avérés inefficaces pour moi. Après de longues recherches et des années de chômage, je me suis tourné vers SNC. Monique et Antony, mes accompagnateurs, ont recherché avec moi des solutions prenant en compte ma formation, mon parcours professionnel et mes contraintes. Ils se sont mobilisés pour me permettre d'accéder à un emploi solidaire au sein de la Société Historique et Régionaliste du Bas-Limousin. Je suis en poste dans cette association depuis 18 mois, j'ai pu ainsi élargir mon champ de compétences, accéder à des formations et le plus important reprendre progressivement confiance en moi. »

Grâce à l'emploi solidaire, les personnes au chômage :

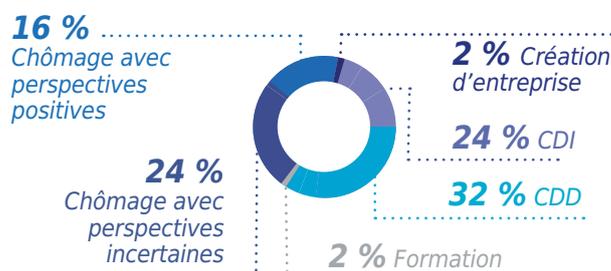
- > Reprennent confiance en elle
- > Se repositionnent sur le marché du travail
- > Développent ou réactivent leurs compétences
- > Retrouvent un revenu et des droits à l'indemnisation
- > Augmentent les chances d'un retour à l'emploi dans les mois qui suivent

Après l'emploi solidaire

50 personnes ont terminé leur emploi solidaire en 2018. A l'issue de l'emploi solidaire, 60% des personnes connaissent une issue positive dont la majorité accèdent à un CDD ou un CDI dans la même structure.

La part d'issue en CDI augmente de façon significative, passant de 7% en 2017 à 24% en 2018. Cette progression a été rendue possible grâce aux aménagements apportés au dispositif Emploi solidaire. Ils ont en effet permis une implication plus importante des employeurs avec :

- > Un recentrage sur les besoins de professionnalisation du chercheur d'emploi
- > La mise en place d'un plan de formation pour le salarié, dès le début du contrat
- > Une meilleure prise en compte des besoins périphériques liés à l'adaptation du poste, notamment pour les travailleurs handicapés.
- > Et toujours avec un accompagnement continu et de points d'étapes au cours de l'emploi solidaire.



Les perspectives après l'emploi solidaire

60% D'ISSUES POSITIVES } **+7** POINTS PAR RAPPORT À 2017

Satisfaction des employeurs

En 2018, 80% des employeurs sont satisfaits de la prestation du salarié en emploi solidaire et 90% d'entre eux ont observé des progrès dans les compétences des salariés au cours de leur contrat.

Témoignage



Jacques Soulier,
secrétaire général

La Société Historique et Régionaliste du Bas Limousin a accueilli Gilles, gestionnaire de l'information et de la communication, en emploi solidaire.

« Grâce au partenariat avec SNC, nous avons pu embaucher pour 18 mois, dans un premier temps, un salarié reconnu travailleur handicapé en recherche de réinsertion professionnelle après de longs mois de chômage. Nous avons besoin de quelqu'un pour nous aider à relancer et à structurer notre activité. Son passé professionnel, sa formation, son goût pour l'histoire et pour la recherche en ont fait le candidat idéal malgré les contraintes liées à son handicap. Le soutien de SNC et de ses accompagnateurs a été réconfortant, autant pour nous que pour lui, dans cette phase de réorganisation et d'incertitude. »

Ce qu'en pensent les bénéficiaires

Très majoritairement, les bénéficiaires disent avoir repris confiance en eux et en leurs capacités professionnelles. Ils se sentent mieux armés pour aborder le monde du travail. 92 % d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits de leur expérience et 94 % estiment avoir acquis ou conforté des compétences en savoir-être et savoir-faire.

Témoignage



Vanessa B.,
45 ans

a bénéficié, après 39 mois de chômage, d'un emploi solidaire au sein de l'association Projets solidaires dans la cité. Elle témoigne :

« Je peux dire que c'est une expérience très formatrice. La découverte du monde associatif m'a confirmé dans mon idée que cet univers correspondait mieux à mes valeurs. Le fait de trouver du sens à mon travail me permet d'être plus motivée. Et puis, me sentir co-responsable de l'activité assure un sentiment d'engagement fort. De plus, la transformation de mon contrat CDD en CDI vient confirmer ou valider mes compétences même si je suis consciente que certaines doivent encore être développées. »

A photograph of three women smiling and looking towards the right. The woman in the foreground has short brown hair, wears glasses, a brown scarf, and a red sweater. The woman behind her has blonde hair and wears a white scarf and a pink sweater. The woman in the background has dark hair and is smiling. The background is blurred, suggesting an outdoor setting.

**NOS
RESSOURCES
POUR AGIR**

Orientations et gouvernance

Les orientations de l'association

Les orientations ont été adoptées par l'Assemblée générale du 4 juin 2016. Elles sont le fruit d'une longue concertation interne débutée deux ans plus tôt et ayant permis à plus de 800 membres de s'exprimer et contribuer via une plateforme numérique adaptée.

Orientation 1 : Approfondir nos méthodes et notre savoir-faire en les adaptant à la société d'aujourd'hui.

Orientation 2 : Augmenter très significativement nos ressources pour assurer de façon pérenne notre développement et le financement de la création d'emplois.

Orientation 3 : Développer notre ancrage territorial dans une logique de co-construction.

Orientation 4 : Donner plus de place aux personnes accompagnées.

Une gouvernance efficace

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 23 membres actifs de l'association dont 10 de régions, et de 2 personnalités qualifiées.

Le Bureau

Constitué de neuf membres il se réunit une fois par mois.

Le Comité d'engagement

Il décide de l'affectation des ressources de SNC au financement des emplois solidaires.

Les pôles et groupes de travail thématiques

Ils permettent une étroite collaboration entre l'équipe salariée, les administrateurs et une cinquantaine de bénévoles. Leurs travaux éclairent les décisions du Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale : Elle réunit une fois par an les membres adhérents.

Les membres du Conseil d'Administration au 31/12/2018

LE BUREAU



Gilles de Labarre
Président
GROUPE PARIS ST-MARTIN



Nicole Fayman
Vice-présidente
GROUPE TOULON LA SEYNE



Jean de Bodman
Secrétaire
GROUPE PARIS MADELEINE



Philippe Didier
Trésorier
GROUPE PARIS DUROC



Emmanuel de Foresta
GROUPE AIX-EN-PROVENCE 2



Nicolas Gros
GROUPE PARIS ALMA



Sophie Lombard
GROUPE PARIS DUROC



Patrick Vignaux
GROUPE PARIS GRENETA



Didier Leuret
GROUPE PARIS BIENVENUE



Jean-Baptiste de Foucauld
Président fondateur

Amandine Barthélémy
Personnalité qualifiée

Madeleine Cord
GROUPE PARIS 9^E

Isabelle Agathe d'Angély
GROUPE LYON SUD

Jean-Paul Domergue
Personnalité qualifiée

Alice Drahon
GROUPE PARIS 20^E

Didier Fessard
GROUPE NANCY

Lionel Fressin
GROUPE MARCQ-EN-BAROEUL

Didier Gazaniol
GROUPE PAU

Elisabeth Aigueperse
GROUPE VALLÉE DE CHEVREUSE

Jean-Luc Malherbe
GROUPE BLOIS

Guillaume Michau
GROUPE EAUBONNE

Valérie Normand
GROUPE MONTREUIL

Mathieu Planchenault
GROUPE LA ROCHELLE

Pierre Schindler
GROUPE LYON SUD

Louis Pierre Jauneau
GROUPE GREENFLEX



Le mot de

Vincent Godebout, délégué général de SNC

« Quel bilan dressez-vous de l'année qui vient de s'écouler ? »

Un bilan riche ! Nous avons consolidé nos activités après un développement soutenu ces dernières années. L'importance des réseaux sociaux s'est confirmée dans la vie de l'association. Twitter, Facebook, LinkedIn sont devenus incontournables pour sensibiliser le grand public et faciliter les échanges. Le lancement de notre réseau social interne, Partages, le montre. Par ailleurs, SNC a fait bouger les lignes avec la publication du rapport plaidoyer « La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique ». Pôle emploi et la CNAM ont engagé des travaux communs sur cette question et nous avons rencontré Santé publique France qui entend mener une étude. Au-delà d'une réelle prise de conscience, nous attendons à présent des actes.

L'environnement de l'association a évolué lui aussi. Avec quels impacts ?

La transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) a eu pour effet une baisse de 39 % des dons à la Fondation SNC. Le choc a été amorti grâce à la formidable mobilisation de notre réseau. Je tiens à saluer les bénévoles qui se sont investis pour recueillir des fonds en organisant ici des expositions photos, là des représentations de la pièce « Un emploi nommé désir ». Autre transformation majeure, celle du contrat unique d'insertion (CUI) en parcours emploi compétences (PEC) s'est accompagnée d'une diminution des aides d'Etat. In fine, le nombre d'emplois solidaires a baissé. SNC a alerté les pouvoirs publics sur la nécessaire évolution des textes : les PEC sont quasiment inaccessibles pour les petites structures.

Au-delà de l'accompagnement des chercheurs d'emploi, comment SNC contribue-t-elle à lutter contre le chômage ?

La lutte passe par un changement de regard sur les chercheurs d'emploi. On ne peut pas continuer de constater qu'il y a des postes en tension et de l'autre se satisfaire que des personnes ne retrouvent pas d'emploi malgré tous leurs efforts. Fin 2018, SNC a lancé une expérimentation avec plusieurs partenaires afin de réinterroger les modes de recrutement et d'intégration dans l'entreprise. Pendant deux ans, employeurs, chercheurs d'emploi accompagnés par l'association et SNC vont dialoguer au sein du Lab des entreprises engagées (Lab2E). Nous voulons que les difficultés rencontrées par les chercheurs d'emploi soient prises en compte dans les décisions. C'est l'objectif encore de la plateforme Expressions, dont nous mettons en ligne une nouvelle version : faire entendre la parole des chercheurs d'emploi pour faire évoluer le service public de l'emploi.

Quelles sont les perspectives pour 2019 ?

Continuer de faire entendre cette parole est une priorité. SNC va renforcer ses liens avec les employeurs à travers le Lab2E et le développement de nouvelles actions collectives, comme des rencontres métiers par exemple. Nous allons également nous concentrer sur le chômage des seniors avec le lancement d'une enquête en ligne sur Expressions. Elle nourrira notre prochain rapport. Pour conclure sur une note optimiste, SNC est un espace de rencontres volontaires qui crée du lien social. Quelles que soient les difficultés des personnes que nous accompagnons, ce lien procure du plaisir à tous. »

Un réseau bénévole engagé, qui se consolide

Après un développement majeur du réseau bénévole ces dernières années, l'année 2018 marque une phase décisive : celle de la consolidation.

En 2018, le maillage territorial de SNC se consolide et se renforce, notamment au travers de coordinations régionales, départementales et plus locales, vectrices de liens et de solidarités sur les territoires. Leurs objectifs ? Partager des pratiques, consolider une culture commune au travers des formations, se fédérer et faire réseau. Les coordinations sont également garantes de la bonne transmission des principes et valeurs de SNC dans la création de nouveaux groupes.

Témoignage



Didier Fessard,

administrateur et responsable du groupe Nancy

« La coordination Grand Est / Bourgogne-Franche Comté permet aux groupes de bénévoles de ces deux régions de partager et travailler ensemble sur des sujets communs. L'organisation des formations de bénévoles est le principal sujet, complété par des échanges sur les besoins des groupes comme «comment trouver des personnes accompagnées», le plaidoyer, ou l'ancrage territorial. Les échanges se font à distance (mail et réunion téléphoniques), avec un séminaire annuel de tous les groupes concernés. »

Le bénévolat SNC

Citoyens engagés, fédérés autour des valeurs de bienveillance et du non-jugement, les bénévoles de SNC recréent du lien là où le chômage isole, déstructure les rythmes, et détériore profondément l'estime de soi. Tous apportent un soutien moral et méthodologique précieux, sans limite de temps ni de durée, et construisent des bases solides pour reprendre confiance et (re)définir un projet professionnel. Constitué d'actifs et de retraités, le réseau bénévole SNC dispose de compétences professionnelles et d'expertises qu'il est aujourd'hui possible de partager, de manière élargie, avec l'ensemble des bénévoles et via un nouvel espace collaboratif interne baptisé « Partages ».

Etre bénévole SNC, c'est exercer une double solidarité. **Une solidarité humaine**, qui s'appuie sur une méthode robuste, éprouvée depuis plus de 30 ans et qui comprend :

- l'accompagnement en binôme d'un chercheur d'emploi, dans la durée, qui s'appuie sur un parcours très soutenant de 8 modules de formation ;
- l'appartenance à un groupe de solidarité, constitué d'une dizaine d'accompagnateurs, et qui se réunit une fois par mois pour échanger autour des accompagnements, de la vie du groupe et de l'association ;
- le soutien d'une association nationale et d'un réseau de bénévoles qui se relie régulièrement au travers de séminaires régionaux et nationaux.

Une solidarité financière qui s'exprime par l'adhésion à l'association, le don et/ou la mise en œuvre d'événements collecteurs au sein du groupe.



Témoignage



Yannick Meignen,

responsable du groupe SNC Assurance Maladie Rennes

Le groupe Assurance Maladie vient compléter les 19 autres groupes d'entreprise SNC. Le principe : engager et fédérer des collaborateurs d'une entreprise autour d'un bénévolat SNC. Suite à la création du premier groupe Assurance Maladie Paris, un second groupe a été créé en 2018 à Rennes.

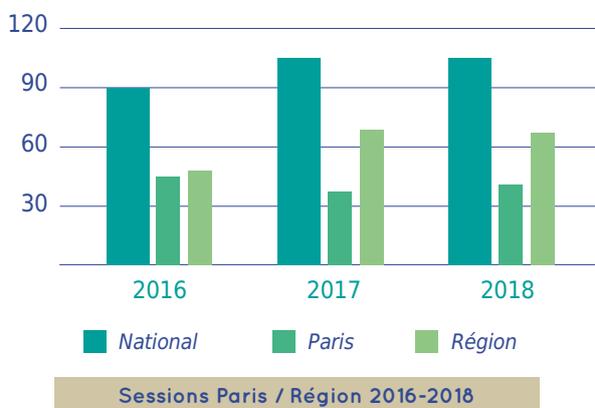
« Le projet SNC sur le site de Rennes est né d'une volonté personnelle de me consacrer à une action bénévole en faveur des chercheurs d'emplois, et plus largement en faveur des personnes fragilisées, en situation de précarité. Je souhaitais y associer des collègues, dans le but de créer une dynamique interne, autour d'un projet social fédérateur. Notre groupe a démarré son premier accompagnement, et l'ensemble des membres ont suivi la formation " Bienvenue à SNC ". »

La formation SNC :

savoir agir, expertise, engagement et culture commune

En 2018, 1 078 participants ont assisté à l'une des 111 sessions de formations proposées par SNC, conscients de l'apport de ces formations mais aussi de la notion de « parcours » tout au long du bénévolat et de la nécessité de prendre du recul, d'échanger et de développer ses compétences d'accompagnement.

Le parcours « 1^{ère} année à SNC⁽¹⁾ », repensé en 2018, confirme la volonté de SNC d'une approche experte et humaine de l'aide relationnelle. Réalisée en binôme et basée sur l'écoute active, la bienveillance et l'accueil sans jugement, cette approche est combinée à la maîtrise de thématiques techniques concernant la recherche d'emploi. La « formation action » donne, quant à elle, la priorité aux échanges de pratiques et aux mises en situation, pour rester près du terrain et du ressenti de chacun. 2018, a également été l'année du tournant digital pour SNC. 23 sessions de formation dédiées à la prise en main de l'outil Partages (intranet et collaboratif), ont été organisées et suivies par plus de la moitié des groupes de solidarité. Dès 2019, l'outil inclura un volet formation à distance qui viendra renforcer l'enseignement des formations en présentiel. Ce volet digital permettra à tout bénévole de devenir acteur de son parcours de formation, qu'il pourra gérer en ligne via son tableau de bord.



3 questions à Pierre Leclerc,

bénévole dans le groupe SNC Saint-Quentin

« Que vous apportent les formations SNC ? »

Les formations SNC, outre les apports de connaissances sur l'association, sur les institutionnels, les dispositifs liés à l'insertion et à l'emploi et sur les méthodes d'accompagnement, permettent également de connaître le fonctionnement des autres groupes de solidarité et les pratiques des autres accompagnateurs.

Selon vous, sont-elles indispensables à vos accompagnements et pourquoi ?

Elles sont indispensables pour moi car elles me permettent d'améliorer mes propres pratiques d'accompagnement tant sur le plan technique que relationnel. Elles permettent aussi des échanges plus riches avec les autres accompagnateurs du groupe lors des réunions mensuelles, par l'apport d'acquis ou d'idées nouvelles issus des formations.

Que pensez-vous de la qualité des formations dispensées ?

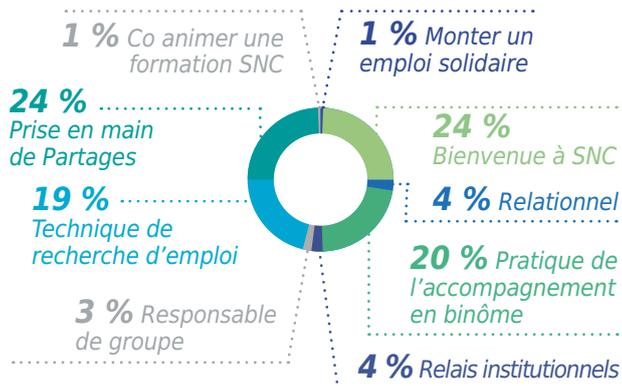
Les animateurs des formations sont des accompagnateurs de grande expérience et savent mettre en confiance les participants et encourager les questions et le dialogue sans jamais se mettre en avant. Les jeux de rôle sont d'un très grand apport sur ses propres pratiques à travers les retours et les remarques des autres participants et toujours dans la bienveillance. >>>

1078
PARTICIPANTS
AUX SESSIONS
DE FORMATION

111
SESSIONS
CO-ANIMÉES

32
FORMATEURS
BÉNÉVOLES

1 NOUVEAU MODULE DE FORMATION DE FORMATEURS : « Co-animer une formation SNC »



Répartition sessions par module en 2018

(1) Le parcours « Bienvenue à SNC », « Pratique de l'Accompagnement en Binôme », « Comprendre les Techniques de Recherche d'Emploi » et la formation « prise en main de Partages »

La vie du réseau

Partages :
un réseau social 100% collaboratif au service des groupes !



Fruit d'un travail de longue haleine mené de concert entre salariés et bénévoles du réseau, le nouvel espace interne collaboratif Partages a été déployé de manière progressive sur l'année 2018 et poursuit son déploiement en 2019. L'ambition ? Appuyer les groupes dans leur fonctionnement et leurs échanges d'information autour des personnes accompagnées, et plus largement développer les échanges au sein d'un réseau dynamique, en mettant notamment à disposition du réseau l'ensemble des compétences et expertises techniques des bénévoles, via un annuaire multicritère.

Les temps forts du réseau : vecteurs de liens et de solidarités

Lieux de rencontres et d'échanges toujours plébiscités par les bénévoles, 3 séminaires thématiques nationaux ont été proposés cette année aux bénévoles : le séminaire annuel des (co)-responsables de groupes, le séminaire des référents des comités de liaison Pôle emploi, et le séminaire annuel des formateurs. Sur les territoires, les dynamiques régionales se poursuivent. En 2018, les séminaires régionaux réunissant bénévoles accompagnateurs font le pari de l'ouverture, incluant cette année partenaires du territoire, et personnes accompagnées. Ces moments fédérateurs ont associé temps de travail, témoignages et temps plus ludiques ou culturels, notamment autour de la représentation de la pièce Un emploi nommé désir, dont la 100^{ème} représentation s'est tenue fin 2018 ! En Ile-de-France, deux journées de rencontres avaient également vocation à réunir accompagnateurs et accompagnés à la Cité des métiers, un lieu de ressources et de conseils dédié à la vie professionnelle pour tous les publics. Toujours dans l'idée de tisser du lien entre accompagnateurs et accompagnés, un chercheur d'emploi accompagné par un groupe parisien a enfilé, lors de la course des héros 2018, son t-shirt de héros de l'emploi et rejoint l'équipe de coureurs SNC !





Les ressources de l'association

Une équipe en appui aux bénévoles

Au Secrétariat national, une équipe d'une dizaine de salariés permanents soutient le développement et les actions des groupes de solidarité et met en œuvre les projets nationaux de l'association.



Vincent Godebout
Délégué Général



Hélène Cazalis
Déléguée générale adjointe



Pascale Duchaussoy
Cheffe de projets
emplois solidaires



Florence Nizon
Responsable administrative
et financière



Dominique Boileau
Secrétaire comptable



Pauline Simon
Responsable
communication et
plaidoyer



Jean-François Ferry
Chargé de
communication digitale



Pauline Noullet
Responsable animation et
développement des réseaux



Sabine Véréttout
Coordnatrice formation



Anna Bérard
Chargée d'animation et
de communication interne

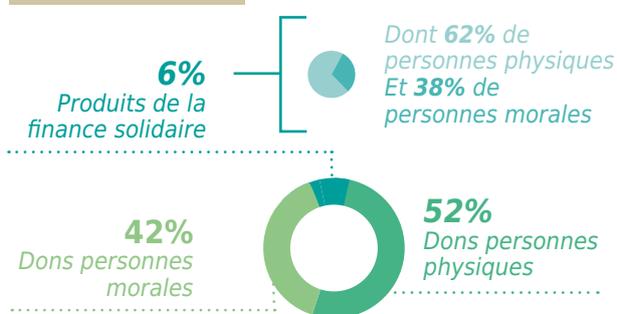


Mathilde Tête
Chargée d'animation et
d'événements internes

Les ressources financières

En 2018, l'ensemble des dons et subventions atteint le montant global de 1 445 000 euros. Le soutien provenant des donateurs personnes physiques atteint le montant de 748 000 euros dont 125 000 via la Fondation SNC et les fondations personnelles. Les soutiens financiers en provenance des personnes morales atteignent 615 000 euros. En cumulant les dons en provenance des clients de la Carac, du Crédit Coopératif et de la Société Générale, la finance solidaire représente 83 000 euros, soit 6 % des ressources de l'association. La valorisation du bénévolat représente quant à elle 10 014 000 euros.

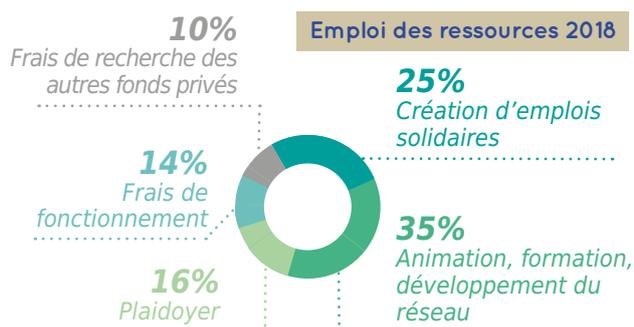
Ressources 2018



L'emploi des ressources⁽¹⁾

L'emploi des ressources est établi à partir des missions sociales de SNC intégrant les coûts de structure. En 2018, les ressources de l'association ont principalement été utilisées à :

- > Financer des emplois solidaires : 338 000 euros
- > Animer, former et développer le réseau de bénévoles : 462 000 euros
- > Défendre les intérêts des chercheurs d'emploi (plaidoyer) : 214 000 euros
- > Assurer le fonctionnement de l'association : 186 000 euros
- > Rechercher d'autres fonds privés : 127 000 euros



Le coût moyen d'un parcours de retour à l'emploi

Le coût moyen par personne accompagnée représente près de 400€. Ce coût prend en compte les quatre principaux postes budgétaires identifiés pour le dispositif d'accompagnement, à savoir :

- > La formation et l'animation des bénévoles ; garants de la méthode SNC et d'un accompagnement individuel de qualité ;
- > Le développement d'ateliers et d'activités collectifs, complémentaires à l'accompagnement individuel ;
- > La création et la mise en œuvre d'outils permettant la participation des chercheurs d'emploi aux actions de plaidoyer de l'association ;
- > La création d'emplois solidaires dans des structures de l'économie sociale et solidaire.

Le parcours d'aide au retour à l'emploi proposé par SNC aux chercheurs d'emploi est un modèle encore unique en France à ce jour ; il ne peut être proposé que grâce au soutien financier des donateurs de SNC.



ENGAGÉS
POUR
L'EMPLOI

Communication et partenariats

Tout au long de l'année, SNC n'a pas hésité à prendre la parole pour faire connaître les réalités du chômage et lutter contre la stigmatisation des chercheurs d'emploi. La forte présence dans les médias, les événements organisés par les groupes de solidarité et le soutien des partenaires et mécènes ont permis de toucher un large public.



Pour faire connaître ses actions mais aussi pour porter la voix de celles et ceux qu'elle accompagne, SNC intervient régulièrement dans les médias. En 2018, SNC a donc développé sa présence dans les médias nationaux et régionaux avec plus de 300 retombées médias, dont près de la moitié suscitée par la parution du rapport « La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique ». L'association a parallèlement poursuivi le développement de sa présence digitale, avec une audience en hausse pour le site institutionnel qui comptabilise en 2018, 35 620 visiteurs uniques. Les comptes Twitter et Facebook de l'association ont également enregistré une progression significative du nombre d'abonnés (6 880 abonnés sur Facebook, LinkedIn et Twitter en 2018 contre 4 500 en 2017). Cette progression sert le travail d'influence de SNC auprès des responsables politiques et économiques, des journalistes, du grand public et des acteurs de la société civile sur les thématiques de l'emploi et du chômage.

Développement des événements locaux

Tout au long de l'année, des événements ont été organisés par les groupes de solidarité sur l'ensemble du territoire afin de faire connaître l'association et recueillir des fonds. Expositions photo, pièces de théâtre, concerts, tables-rondes... ces événements sont divers et permettent aux bénévoles de s'engager au-delà de l'accompagnement. Placées sous le signe de la convivialité, ces manifestations sont également des lieux de partage et d'échange entre les bénévoles, les personnes accompagnées, les partenaires et le grand public. En 2018, près de 40 événements ont ainsi été organisés.



Des partenariats renforcés

SNC a fait le choix de l'indépendance en ne bénéficiant pas de financement d'État. Le financement de ses actions repose uniquement sur les dons des personnes physiques et le soutien des personnes morales, entreprises partenaires et mécènes, qui partagent son engagement en faveur de l'emploi. Chez SNC, cet engagement prend plusieurs formes : le mécénat financier,

le mécénat en nature ou encore le mécénat de compétences. Ces partenariats permettent à l'association d'augmenter ses ressources financières, matérielles et humaines. En 2018, SNC a bénéficié du soutien de 28 entreprises mécènes représentant un soutien financier de plus de 600 000 euros. S'engager aux côtés de SNC permet aux entreprises d'avoir un réel impact en faveur de l'emploi sur leurs territoires d'implantation mais aussi de fédérer leurs salariés autour d'un projet commun porteur de sens.

Témoignage



©TPaviot_Carac

Joël Mazeau,

responsable Partenariats
à la Carac

« Pourquoi la Carac a-t-elle choisi de soutenir SNC ? »

Nos solutions d'épargne solidaire permettent à nos adhérents de soutenir une association, parmi cinq sélectionnées par la Carac. Il nous semblait pertinent de leur proposer d'agir en faveur de la lutte contre le chômage, véritable fléau social et grande préoccupation des Français. L'accompagnement novateur et surtout efficace des chercheurs d'emploi ainsi que la prise de position de SNC dans le débat public nous ont convaincus de contribuer au développement de ses activités. En outre, nos adhérents sont présents sur toute la France, il était donc important de choisir une association dont le rayon d'action était national.

Qu'apporte ce partenariat avec SNC à la Carac et à ses adhérents ?

Le partenariat avec SNC apporte la satisfaction de concourir directement à l'insertion professionnelle de chercheurs d'emploi en finançant la création d'emplois solidaires. Pour notre mutuelle, c'est aussi une manière de nous faire connaître auprès du réseau de bénévoles de SNC.

La Carac et SNC fêteront en 2019, leurs 10 ans de partenariat. Pourquoi est-ce important pour vous de construire des liens dans la durée ?

Dès la création de nos produits d'épargne solidaire, notre volonté était de construire des relations de confiance avec les associations et de proposer à nos adhérents de participer de manière suivie au soutien de causes qui leur tiennent à cœur. En outre, le métier de la Carac invite à une vision sur le long terme et les adhérents restent plusieurs années membres de notre mutuelle. De même, pour que SNC puisse développer son action, il était important que l'association puisse compter sur un engagement qui ne soit pas que ponctuel. »

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien en 2018 :





Un plaidoyer pour et avec les chercheurs d'emploi

Solidarités Nouvelles face au Chômage intervient régulièrement dans le débat public pour faire connaître à l'opinion et aux décideurs économiques et politiques la réalité vécue par les personnes au chômage. Cette démarche de plaidoyer est menée en co-construction avec les 4 000 chercheurs d'emploi accompagnés par l'association.

SNC est reconnue par de nombreux acteurs politiques et économiques pour la qualité de son expertise sur les questions d'emploi et de chômage. En 2018, elle a activement participé au débat sur la réforme de la formation professionnelle ou la réforme de l'assurance chômage. SNC a également pris position tout au long de l'année afin d'apporter un décryptage de la parole politique sur des sujets tels que le renforcement du contrôle des chercheurs d'emploi ou sur l'évolution du barème des sanctions. En complément de ces interventions publiques, SNC a mené un travail de plaidoyer direct auprès des décideurs politiques. Deux projets d'amendement ont été adressés aux députés en 2018. L'un en faveur d'un soutien à la santé des personnes privées d'emploi, l'autre afin que les droits à retraite complémentaire des chômeurs ne soient pas systématiquement minorés. Des rencontres ont également eu lieu entre les instances de SNC et le cabinet du Premier ministre, le ministère de



Travail et le ministère de la Santé. Au national comme au local, SNC participe régulièrement à des actions de communication et de sensibilisation aux côtés de partenaires associatifs et d'acteurs engagés sur les sujets d'emploi.

Un rapport annuel pour informer, alerter, proposer



En 2018, SNC a publié son second rapport plaidoyer, intitulé « La santé des chercheurs d'emploi : enjeu de santé publique ». A travers cette publication, l'association a pu alerter sur cette thématique orpheline et plaider en faveur d'un dispositif de soutien à la santé des chercheurs d'emploi. Cette parole a trouvé écho dans de nombreux médias nationaux : France 2, France Info, RMC, Europe 1, Libération, La Croix, Le Figaro et Les Echos pour ne citer qu'eux. Ce travail a permis de sensibiliser Pôle emploi et la CNAM qui ont engagé des travaux communs sur cette question. SNC a également rencontré l'agence Santé publique France afin de renforcer les études sur la santé des personnes au chômage ainsi que les actions de prévention. Au niveau local, les groupes de solidarité se sont mobilisés et ont organisé une dizaine de tables rondes dans plusieurs villes en France. Cette présence sur le terrain des bénévoles engagés tant auprès des chercheurs d'emploi que sur les actions de sensibilisation, fait de SNC un acteur associatif bien identifié sur les territoires.

Faire évoluer le regard sur le chômage

En 2018, SNC a organisé plusieurs actions de sensibilisation pour mieux faire connaître et comprendre la réalité du chômage. Les tables rondes, mais aussi la pièce de théâtre « Un emploi nommé désir » ou encore l'exposition photo « A contre-emploi », dont le vernissage s'est tenu au Conseil économique, social et environnemental, sont autant d'outils de sensibilisation développés et soutenus par SNC. Ces événements sont organisés par les groupes de solidarité, partout en France. À la base de ce travail de sensibilisation : la volonté de faire changer le regard sur le chômage et les personnes qui le vivent. SNC contribue ainsi à faire évoluer les représentations autour des « chômeurs » et tente de déconstruire les préjugés. Grâce à l'engagement des bénévoles, la sensibilisation menée par SNC gagne du terrain.

Expressions : une plateforme pour donner la parole aux chercheurs d'emploi



En 2018, SNC a lancé la plateforme Expressions en partenariat avec Pôle emploi. Elle permet aux chercheurs

d'emploi de faire part de leur expérience à travers des témoignages sur le vécu du chômage et des enquêtes thématiques. La plateforme offre également la possibilité d'exprimer ses attentes et ses propositions d'amélioration pour le service public de l'emploi. Accessible aux chercheurs d'emploi et aux bénévoles d'associations mobilisées dans la lutte contre le chômage, ce projet traduit la volonté de SNC d'associer les personnes au chômage aux décisions qui les concernent. Les témoignages et les propositions issus de la plateforme viennent alimenter les travaux de plaidoyer de l'association et sont relayés au sein des comités de liaison afin d'améliorer l'offre de service de Pôle emploi.

Associer les chercheurs d'emploi à l'amélioration des services publics de l'emploi



Les comités de liaison, créés dans chaque département et au niveau national, permettent la représentation et l'écoute des chercheurs d'emploi par la voie d'associations et d'organisations syndicales. En 2018, SNC était présente, avec les personnes qu'elle accompagne, dans 45 comités de liaison départementaux ainsi qu'au comité de liaison national. Ce dispositif d'écoute et de dialogue encourage la co-construction de solutions pour répondre aux attentes des chercheurs d'emploi dans l'amélioration des services publics de l'emploi.



Oui, notre pays peut encore promouvoir des passions heureuses !

« Dans son ouvrage⁽¹⁾, le sociologue François Dubet souligne « qu'avec les mutations du capitalisme, les inégalités se transforment et se multiplient ». Dans les inégalités de classe, l'appartenance collective protégeait les individus d'un sentiment de mépris et leur donnait même une forme de fierté ; ces inégalités étaient politiquement représentées autour d'un capital social et de mouvements sociaux. Mais quand les inégalités se multiplient et surtout s'individualisent, quand elles cessent d'être politiquement interprétées et représentées, elles mettent en cause les individus eux-mêmes : ils se sentent abandonnés et méprisés.

Les inégalités multiples et individualisées poussent alors à nous comparer au plus près de nous, dans la consommation, le système scolaire, l'accès aux services... Ces jeux de comparaison invitent alors à accuser les plus riches mais aussi les plus pauvres, les chômeurs ou les étrangers qui « abuseraient » des aides sociales et ne « mériteraient » pas l'égalité. L'électorat des formations populistes aux Etats-Unis, en Europe et en France ne pense pas autre chose et nous ne pouvons qu'être inquiets pour l'avenir. Toutefois, à contrecourant de la pensée de François Dubet, j'annonce ici - tout en sachant que je ne serai pas suivi par tous les lecteurs - la promesse de passions heureuses à la condition de ré-inscrire le bonheur et le partage du sens dans notre imaginaire collectif. Plusieurs pistes nous y invitent.

En premier lieu, il s'agit de réconcilier éthique et politique. Dans mon rapport moral de juin 2017, j'écrivais : « Faisons le vœu que la filiation historique de notre nouveau Président avec les enseignements philosophiques de Paul Ricoeur⁽²⁾ éclaire ses premières décisions et notamment à réconcilier éthique et politique, ou encore l'axe vertical du pouvoir et le vivre-ensemble horizontal. Si le pouvoir vertical (politique) se montre capable d'écouter,

entendre et interpréter les aspirations des citoyens et de la société civile (éthique), alors l'avenir est prometteur. Mais s'il s'en montre incapable, alors des grondements apparaîtront vite, avec leur lot de confrontations et de violences ». Deux ans après, les grondements sont là et le mouvement des gilets jaunes reflète ces passions tristes, avec son lot de violences inégalé. Le Grand Débat, quoique imparfait, a permis une expression qui n'avait pas eu lieu depuis longtemps dans notre pays. Unique par sa forme, massif par ses contributions et créatif par ses modalités de traitement, il a généré des rencontres entre citoyens, des solidarités nouvelles et des contributions argumentées. Il reste à transformer la vox populi en décisions justes et bien comprises, réconciliant les impératifs écologiques et les besoins sociaux au profit d'un projet collectif ayant du sens pour toutes les catégories de la population et pour toutes les générations.

En deuxième lieu, c'est l'invention d'un nouveau modèle de société portant l'espoir d'un « capitalisme inclusif ». Le constat que « le capitalisme ultralibéral et financier, trop souvent guidé par le court terme et l'avidité de quelques-uns, va vers sa fin⁽³⁾ » s'appuie sur de nombreuses études et rapports d'économistes critiquant les conséquences d'un capitalisme non régulé. La note du FMI⁽⁴⁾ de juin 2016 analysait les effets des politiques néo-libérales et portaient des conclusions troublantes : les bienfaits en termes de croissance sont difficiles à déterminer, par contre les coûts liés au creusement des inégalités sont importants. Mais alors jusqu'où aller dans cet effort de révision ? Où devons-nous nous arrêter ? André Gorz, le précisait déjà en 1974⁽⁵⁾ : « Que voulons-nous ? Un capitalisme qui s'accommode des contraintes écologiques ou une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme et, par là-même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature ? »

(1) François DUBET, Le temps des passions tristes. Inégalités et populismes. Seuil, 2019.

(2) Paul Ricoeur. La critique et la conviction. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay. 1995

(3) Discours du Président de la République pour les vœux. 31 décembre 2018

(4) Finance et développement, juin 2016. Le néo-libéralisme est-il surfait ? Jonathan D.Ostry, Prakash Loungari, David Furnery

(5) André Gorz : Ne plus se hisser au-dessus des autres. Le Sauvage, Editions Galilée, 1975

Ma conviction est que ce bouleversement est lancé, porté par une lame de fond qui ne s'arrêtera pas de sitôt. A la différence de plusieurs essayistes ou économistes, la réponse - plutôt contre-intuitive - proviendra de ceux-là mêmes qui ont poussé le capitalisme à l'extrême. Quelques faits récents me confirment dans cette conviction. « Les entreprises qui accomplissent leur raison d'être et leur responsabilité envers leurs parties prenantes en récoltent les fruits à long terme : celles qui les ignorent trébuchent et échouent ». C'est en ces termes que la traditionnelle lettre de vœux de Larry Finck, le PDG de Blackrock⁽⁶⁾, s'adresse aux dirigeants des entreprises dans lesquelles le fonds investit pour le compte de ses clients. Plus proche de nous en France, en se dotant très récemment d'une raison d'être « Agir pour une croissance responsable », le MEDEF invite d'ores et déjà tous les Conseils d'Administration à réfléchir à cette question. En effet, mise en lumière dans le rapport Notat-Sénart⁽⁷⁾, la raison d'être se situe à mi-chemin entre l'intérêt social et l'entreprise à mission. Plus récemment en France, citons les orientations fondamentales issues de la loi PACTE. Il aura en effet fallu 214 ans pour qu'un projet de loi fasse trembler les sacro-saints piliers du Code civil qui définissent l'entreprise et son rapport avec les actionnaires, en renforçant statutairement la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux. Des grandes entreprises comme Michelin, Danone, CAMIF, Véolia, BNP Paribas, Atos ou encore des plus petites comme Openclassrooms, se sont engagées dans ce mouvement de fond.

Enfin, face à ces « passions tristes », du début de mon propos, se lève un grand espoir. Comme le disait le Général de Gaulle, « le Français une fois payées ses négligences, se redresse à l'improviste ! ». Et nous sommes bien dans ce moment improviste, car il est une France vive, créative, improviste. Il s'est créé 691 000 entreprises en 2018, soit 100 000 de plus qu'en 2017, la moitié des jeunes de 18 à 24 ans veulent créer leur entreprise, le capital investissement croît de 37 % l'an depuis 2012, la France étant numéro 2 en Europe après la Grande Bretagne qu'elle rattrape. Oui, la France a de l'argent, des savants, des ingénieurs, des managers, des entrepreneurs sociaux, des millions de bénévoles et elle a une jeunesse aventureuse et désireuse de donner du sens à ses engagements tant professionnels que personnels. Et c'est bien là le deuxième vecteur de ce boulever-

sement : notre jeunesse. Selon l'étude IPSOS de 2018⁽⁸⁾, plus de la moitié des jeunes diplômés et même près de 70% pour les anciens diplômés souhaitent rejoindre une structure porteuse de sens pour eux-mêmes et pour la collectivité, avec une prévalence pour la sauvegarde de notre planète. L'appel de la suédoise Greta Thunberg et les récentes marches pour le climat dans plusieurs pays européens, véritables interpellations citoyennes à l'attention de tous nos dirigeants, sont le signe encourageant d'une jeunesse plus mature qu'on ne le dit, plus engagée qu'on ne le croit et s'exprimant sans tabou ni réserve !

Dans ce grand mouvement général, comment se situe le monde associatif ?

Ma conviction est que le monde associatif doit s'inscrire dans ce mouvement ; à défaut de quoi, il sera soumis à des jours difficiles voire périlleux. Certains grands acteurs associatifs l'ont bien compris (ATD Quart Monde, le Secours catholique, Unis-cité, MozaikRH...) et n'hésitent pas à tisser des liens de plus en plus étroits avec le monde des entreprises. Une nouvelle génération « d'entrepreneurs sociaux », vient bousculer les modèles traditionnels, investissant des champs autrefois réservés aux associatifs, créant des partenariats très innovants. C'est cette « hybridation des modèles » qui est à l'œuvre et que le monde associatif ne peut ignorer ! A Solidarités Nouvelles face au Chômage, depuis presque deux ans, nous avons pris le temps de la réflexion au sein du Conseil d'Administration pour prendre en compte ces bouleversements. Il s'agit, face aux attentes nouvelles des entreprises, de promouvoir un transfert de « savoir agir » dans trois domaines : le recrutement, la formation et la réflexion sur l'emploi et le travail. Et cela, en gardant bien sûr les valeurs et l'ADN des fondateurs. C'est le sens de la préfiguration d'un Laboratoire des Entreprises Engagées (Lab2E) qui a déjà reçu le soutien d'entreprises comme Randstad, Axa, l'ANDRH⁽⁹⁾, l'Ordre des Experts Comptables. Avec ce laboratoire, SNC souhaite tester auprès d'entreprises la mise en œuvre de ses savoir agir et démarrer des expérimentations. Ainsi, fidèle à sa raison d'être, SNC développera des solidarités nouvelles et aura contribué à polliniser les acteurs économiques ! >>>

Gilles de Labarre,

Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage

(6) Plus gros fonds d'investissement au monde avec 6 000 milliards de dollars investis

(7) Rapport Notat-Sénart : Entreprise, objet d'intérêt collectif, 2018

(8) Baromètre « Talents : ce qu'ils attendent de leur emploi » IPSOS, Boston Consulting Group, Conférence des Grandes Ecoles, 2018

(9) Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines

Merci à
tous nos donateurs !

Pour soutenir Solidarités Nouvelles face au Chômage : snc.asso.fr/don



Secrétariat national :
51 rue de la Fédération, 75015 Paris
01 42 47 13 40 - snc@snc.asso.fr

 [AssociationSNC](https://twitter.com/AssociationSNC)

 [SolidaritesNouvellesfaceauChomage](https://www.facebook.com/SolidaritesNouvellesfaceauChomage)